

Vos questions / nos réponses

# Toujours positif après plus d'un mois sans fumer

Par [Profil supprimé](#) Postée le 01/02/2018 15:52

Bonjour,

Suite a une obligation du tribunal, mon compagnon doit arrêter de fumer le cannabis. Depuis fin novembre, il a fortement diminuer et a arrêter complètement vers le 10 - 15 décembre. Des prises de sang on été réaliser, elles ont fortement diminuer.

La premiere prise de sang le 18 décembre 2017 indique :

Delta-9-Tétrahydrocannabinol : 0.8  
Acide 11-nor-delta-9-THC-9-COOH : 4.2  
11-hydroxy-delta-9-tétrahydrocannabinol <0.5

La seconde en date du 15 janvier 2018 indique :

Delta-9-Tétrahydrocannabinol : 0.67  
Acide 11-nor-delta-9-THC-9-COOH : 4.6  
11-hydroxy-delta-9-tétrahydrocannabinol <0.5

J'aimerais savoir comment cela se fait que l'acide 11 COOH Augmente alors que le Delta 9 Tétrahydrocannabinol diminue alors qu'il a arrêter ?

En vue de ces analyse, le tribunal à condamné mon compagnon a un an d'emprisonnement au motif qu'il fumais toujours et qu'il n'y ai pas de preuve qu'il ait réellement arrêter.

---

**Mise en ligne le 02/02/2018**

Bonjour,

Chaque drogue consommée laisse dans l'organisme des traces qui pourront être retrouvées, selon les cas, dans l'urine, le sang, l'air expiré, la salive, la sueur, les cheveux. Ces traces peuvent rester présentes bien au-delà de la période où l'effet des drogues se manifeste.

En effet, la métabolite de la drogue consommée varie selon les consommateurs et le test de dépistage a pour vocation de constater une consommation et, éventuellement, d'en mesurer l'importance. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre l'augmentation de l'acide 11 COOH de votre ami.

D'autre part la seule présence de cannabis si infime soit elle, constitue une infraction.

Si vous souhaitez plus de détails sur la dégradation du cannabis dans l'organisme, nous vous suggérons de consulter des spécialistes, médecins ou pharmaciens, les études scientifiques sur ce point ne relevant hélas pas de nos compétences.

Nous vous avons mis quelques adresses de centres d'addictologie où vous pourriez rencontrer des spécialistes dans votre département de résidence.

Bonnes démarches et cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

[Association Addictions France 50 - CSAPA d'Avranches](#)

24 Avenue du Quesnoy  
St MARTIN DES CHAMPS

## **50300 AVRANCHES**

**Tél :** 02 33 58 63 04

**Site web :** [//addictions-france.org/etablisements/csapa-davranches/](http://addictions-france.org/etablisements/csapa-davranches/)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Fermeture le mardi matin

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous : jeunes entre 12 et 25 ans avec/sans entourage.

**Autre :** Dépistage TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) pour le VIH, VHC et les hépatites B.

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Centre Epidaure à Coutances**

27, rue des Teintures

**50200 COUTANCES**

**Tél :** 02 33 47 40 07

**Site web :** [www.fbs50.fr/addictologie/soins-ambulatoires-et-consultation](http://www.fbs50.fr/addictologie/soins-ambulatoires-et-consultation)

**Accueil du public :** Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h-16h30.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, des jeunes de moins de 25ans avec ou sans entourage (présence des parents pour le 1er rendez-vous, avec des jeunes mineurs).

[Voir la fiche détaillée](#)